

L'importance des services d'orientation et de soutien dans la préparation aux études postsecondaires : résultats au Nouveau-Brunswick

Volet du Programme de recherche sur
l'éducation postsecondaire et de formation
au Nouveau-Brunswick

Rapport #1

Le 23 janvier 2007

Réalisé par la
Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière grâce au financement
accordé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Remerciements

Nous remercions les organismes suivants qui ont rendu cette étude possible :

Entreprise par :

- Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC)

Coordonnée et financée par :

- Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Préparée pour :

- Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT)
- Ministère de l'Éducation (MÉN)

Remerciements spéciaux :

- Élèves, parents et personnel des écoles et des districts scolaires qui ont si gentiment participé à la cueillette des données.
-

Table des matières

Introduction	1
Sommaire	2
1.0 Résultats des questionnaires et des entrevues	3
1.1 Directives officielles sur le développement de carrière	3
1.2 Directives officielles sur l'orientation scolaire	5
1.3 Information sur les options d'éducation postsecondaire	5
1.4 Information sur l'aide financière aux étudiants	6
1.5 Communication de l'information	8
2.0 Résultats des groupes de discussion d'élèves et de parents	11
2.1 Information sur les carrières et l'éducation postsecondaire	11
2.2 Sources et communication de l'information	12
2.3 Moment où l'information est reçue	14
2.4 Projets d'études postsecondaires	14
3.0 Leçons apprises au Nouveau-Brunswick	16
3.1 Développement de carrière	16
3.2 Services et conseillers d'orientation scolaire	16
3.3 Information sur l'éducation postsecondaire	17
3.4 Information sur l'aide financière aux étudiants	18
3.5 Projet pilote Un avenir à découvrir	18
Tableau I : Réponses aux questionnaires et aux sondages	20
Ministère de l'Éducation et personnel des districts et des écoles du Nouveau-Brunswick	20

Introduction

Au Nouveau-Brunswick, les enfants commencent à fréquenter l'école à l'âge de 5 ans et la fréquentation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans. Le ministère de l'Éducation dessert actuellement 85 000 élèves anglophones et 37 000 élèves francophones. De plus, il emploie quelque 7500 éducateurs et un peu plus de 4 000 membres du personnel non enseignant et de soutien. Établi à 85 p. 100, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires se classe parmi les plus élevés au pays, mais les inscriptions sont à la baisse en raison du changement du profil démographique de la province. De son sommet en 1999, où près de 9 000 élèves de 12e année ont obtenu un diplôme d'études secondaires du Nouveau-Brunswick, le total annuel a déjà chuté de 500 élèves en 2002. De plus, de 2002 à 2014, le nombre d'élèves de 12e année au Nouveau-Brunswick qui obtiendront le diplôme qui leur permettra de poursuivre une éducation postsecondaire diminuera à nouveau de 23 p. 100 en passant d'environ 8 500 à un peu plus de 6 500 élèves par année.

Durant les années 1990, le Nouveau-Brunswick a enregistré l'une des hausses les plus impressionnantes au pays du nombre d'inscriptions dans les collèges communautaires et les universités, et on espère que les taux de participation à l'éducation postsecondaire continueront de croître. L'Éducation postsecondaire se traduit par un revenu supérieur, une meilleure qualité de vie globale, ainsi que par de meilleures possibilités d'emploi et une plus grande stabilité. Le nombre d'emplois au Nouveau-Brunswick au cours des dix dernières années s'est accru de plus de 43 000 possibilités pour les travailleurs ayant un diplôme d'études postsecondaires, tandis qu'il a baissé de près de 15 000 pour les travailleurs ayant une 12e année ou moins. Dans l'avenir, 80 p. 100 des nouveaux emplois créés dans le monde exigeront au moins deux années d'études ou de formation postsecondaires. Plus important encore, une main-d'œuvre bien scolarisée, formée, bilingue, innovatrice et capable de s'adapter est déterminante pour l'économie du savoir contemporaine, et sert de pôle d'attraction important aux nouveaux investissements.

Note : Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épiciène.

Après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires, les Néo-Brunswickois qui décident de poursuivre des études postsecondaires ont l'embarras du choix. La province est desservie par sept (7) universités et onze (11) collèges communautaires de même que par une variété croissante de possibilités d'apprentissage, de formation privée et d'apprentissage en ligne. Ceci est sans parler du nombre

à la hausse des placements pour études et formation à l'extérieur de la province, notamment dans les domaines de la santé. En même temps, ceux qui décident de poursuivre des études postsecondaires rencontrent une foule de défis qui se multiplient, dont les frais de scolarité ainsi qu'un endettement étudiant croissant.

En 2001, le Groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick a soumis son rapport final au ministère de l'Éducation. Les trois premières recommandations enjoignent le gouvernement provincial à mieux informer les élèves du secondaire et leurs parents sur la valeur de l'éducation postsecondaire, l'éventail de possibilités d'études et de formation offertes au Nouveau-Brunswick, ainsi que sur les formes d'aide financière aux étudiants qui sont offertes pour payer les études postsecondaires.

Pour faire suite aux autres recommandations contenues dans le rapport du groupe de travail, le gouvernement provincial a relevé le budget affecté aux bourses d'entretien offertes chaque année aux étudiants de niveau postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Il a aussi établi le Fonds d'accès à l'enseignement postsecondaire en vertu duquel le gouvernement provincial contribuera en versant un million de dollars par année, alors que le secteur privé offre deux millions de dollars par année sous forme de bourses d'études et d'entretien pour les étudiants du Nouveau-Brunswick qui éprouvent des besoins financiers. Il y a eu création également d'un comité directeur interministériel sur les possibilités d'éducation et de formation postsecondaires, ainsi que d'un groupe consultatif externe composé d'intervenants de l'extérieur. De même, un plan de recherche a été établi pour orienter les efforts futurs en matière d'information et d'intervention afin d'améliorer la poursuite et l'achèvement d'études postsecondaires au Nouveau-Brunswick.

La présente étude est le premier volet seulement d'un programme de recherche étendu qui porte sur les possibilités d'éducation postsecondaire et de formation au Nouveau-Brunswick. Des sondages de suivi ont été menés auprès des finissants du secondaire au Nouveau-Brunswick en 2004 et en 2005. En réponse à certaines des recommandations contenues dans le présent rapport, le Nouveau-Brunswick participe également à un projet pilote national (*Un avenir à découvrir*), d'une durée de six ans, sur la planification de carrière et l'éducation postsecondaire qui a débuté durant l'année scolaire 2004-2005.

Sommaire

Au début de l'année 2002, le personnel du ministère de l'Éducation a assumé un rôle de premier plan dans l'établissement d'une étude nationale sur le rôle des services et des conseillers d'orientation scolaire quant à la sensibilisation et à la participation aux options d'éducation postsecondaire et d'aide financière aux étudiants. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a assuré la coordination et le financement de l'étude, et le contractant choisi pour réaliser la recherche et l'analyse a été la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière, d'Ottawa, et le financement a été accordé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Les provinces du Manitoba, de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Saskatchewan ont également participé à l'étude nationale.

La recherche pour le présent rapport provincial ainsi que pour le rapport national publié par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a commencé par un examen initial des comptes rendus de recherche, de même que des documents et du matériel pertinents qu'a fourni chacune des quatre provinces participantes. Ont fait suite à cet examen 62 entrevues téléphoniques, 28 questionnaires envoyés par la poste et 19 groupes de discussion. Ici-même au Nouveau-Brunswick, des entrevues téléphoniques ont été menées auprès de représentants du ministère de l'Éducation et de membres du personnel scolaire, soit sept (7) au secteur francophone et 15 au secteur anglophone, y compris des membres de Conseil d'éducation, des directeurs d'école, des enseignants et des conseillers d'orientation scolaire. En outre, sept (7) représentants du secteur francophone et six (6) représentants du secteur anglophone ont répondu aux questionnaires envoyés par la poste. Les chercheurs de la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière ont également organisé huit (8) groupes de discussion en tout au Nouveau-Brunswick, lesquels se composaient d'élèves et de parents anglophones (5) et francophones (3). La recherche a examiné les types et les sources d'information sur les carrières, l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants dont disposent actuellement les élèves et leurs parents, ainsi que sur les moyens de communication de cette information aux élèves, aux parents et aux autres personnes influentes auprès des élèves, de même que les moyens par lesquels ces derniers la traitent.

En 2003, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a publié les résultats nationaux d'ensemble des quatre provinces sous forme de rapport distinct (*Le rôle des services et des conseillers d'orientation dans la promotion des possibilités d'éducation postsecondaire*). Les personnes qui s'intéressent au sujet voudront probablement consulter

une récente étude menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), intitulée *OECD Review of Career Guidance Policies: Canada Country Note*, laquelle renferme des données semblables sur les directives fournies par la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce rapport contient un sommaire plus détaillé des résultats au Nouveau-Brunswick qui sont présentés en trois parties :

- 1.0 Résultats des questionnaires et des entrevues
- 2.0 Résultats des groupes de discussion d'élèves et de parents
- 3.0 Leçons apprises au Nouveau-Brunswick

Dans la dernière partie, l'étude a fait ressortir que les aspects ci-dessous pourraient faire l'objet d'améliorations dans le système d'orientation scolaire actuel au Nouveau-Brunswick, surtout en ce qui a trait à la communication de l'information sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants.

- Même si l'éducation à la carrière relève de la compétence provinciale dans le cadre du programme d'études, il pourrait toujours se révéler nécessaire d'exiger la participation de toutes les écoles.
- Les élèves ont besoin d'une aide individuelle dans leur processus de connaissance de soi et leur planification de carrière, et dans le choix des options d'éducation postsecondaire et d'aide financière. Il est ressorti que les conseillers d'orientation jouaient un rôle déterminant dans le fait de fournir cette aide individuelle.
- Les établissements d'enseignement postsecondaire et le ministère de l'Éducation ont un rôle important à jouer dans la communication de l'information efficace sur les options et les programmes d'éducation postsecondaire aux élèves du secondaire et à leurs parents.
- On communique déjà dans les écoles de l'information sur l'aide financière aux étudiants et on peut accéder également à de l'information dans Internet et à des documents imprimés. Cependant, les élèves ne donnent pas toujours suite à leur demande d'aide financière et les modalités de demande semblent trop complexes pour le personnel scolaire et les conseillers d'orientation, les élèves et les parents.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier sincèrement les élèves, les parents, ainsi que le personnel des écoles et des districts qui ont participé à la collecte des données pour la présente étude. Nous tenons également à remercier la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire qui a accordé le financement pour la recherche et qui a accepté de s'associer au projet pilote, *Un avenir à découvrir*, qui fera l'essai, dans certaines écoles

secondaires du Nouveau-Brunswick, de nouvelles stratégies d'information et d'intervention pour encourager plus d'élèves à poursuivre des études postsecondaires.

1.0 Résultats des questionnaires et des entrevues

Durant la première phase de l'étude, les représentants et le personnel du ministère de l'Éducation provenant d'un échantillon de districts et d'écoles du Nouveau-Brunswick ont été invités à répondre à des questionnaires électroniques et par courrier-réponse, ce qui a été suivi par des entrevues téléphoniques. Les questions portaient sur cinq thèmes généraux qui sont ci-dessous :

- 1.1 Directives officielles sur le développement de carrière
- 1.2 Directives officielles sur l'orientation scolaire
- 1.3 Information sur les options d'éducation postsecondaire
- 1.4 Information sur l'aide financière aux étudiants
- 1.5 Communication de l'information

Les résultats qui se rapportent à ces cinq thèmes sont résumés dans la présente partie du rapport provincial.

1.1 Directives officielles sur le développement de carrière

Il y a des différences notables entre les programmes d'études et l'organisation des secteurs francophone et anglophone du système d'éducation de la maternelle à la 12e année au Nouveau-Brunswick. La province est devenue officiellement bilingue en 1969 et a créé en 1974, deux systèmes d'éducation parallèles mais distincts en reconnaissance de la dualité linguistique du Nouveau-Brunswick. Il y a actuellement cinq districts scolaires francophones et neuf districts anglophones, et chaque secteur linguistique du ministère de l'Éducation est responsable de ses propres programmes d'études et de sa propre évaluation.

Les écoles anglophones doivent offrir un programme d'orientation globale et scolaire qui comportent quatre volets. L'un d'eux est le programme Vie-Carrière pour les élèves de la maternelle à la 12e année et dont les résultats se rattachent au *Plan directeur pour le design en développement vie-travail*. Dans le cadre du deuxième volet, soit la planification individuelle, les éducateurs aident les élèves à clarifier leurs objectifs, valeurs, habiletés, aptitudes et sujets d'intérêt (à savoir leur connaissance de soi), et à utiliser cette information dans la prise de décision concernant leur vie personnelle, les études et la carrière. Les élèves commencent à créer un

portfolio personnel pour les études et le développement de carrière à partir de la 6e année. Les portfolios personnels sont particulièrement importants, car ils aident les élèves à faire un lien entre l'exploration des carrières et la collecte d'information sur les options d'éducation postsecondaire en lien avec les réalisations des élèves.

Le ministère de l'Éducation a également produit et distribué un document intitulé *Resource for the Transition of Students with Exceptionalities*. Parmi les autres activités de développement de carrière sur lesquelles le secteur anglophone met l'accent dans les classes de la 9e à la 12e année, mentionnons le programme *Invitons nos jeunes au travail* (9e année), les 45 heures consacrées au programme d'études Vie-carrière (9e ou 10e année) et la participation à d'autres activités liées à la carrière comme les journées d'orientation et les expo-carrières des établissements d'enseignement postsecondaire. Des cours au choix comme l'alternance travail-études et les modules de technologie générale sont également offerts.

Au secteur francophone, le ministère de l'Éducation, en collaboration avec les districts scolaires, offre entre autres le programme de formation personnelle et sociale, ainsi que des services d'orientation scolaire et professionnelle. Le programme Formation personnelle et sociale est introduit dès la maternelle jusqu'à la 10e année, tandis que les élèves de la 9e à la 12e année peuvent se prévaloir de services d'orientation scolaire et professionnelle. Le programme et les services d'orientation scolaire ont fait l'objet d'une mise à jour par le secteur francophone et celui-ci a adopté officiellement le *Plan directeur pour le design en vie-travail* comme source de référence.

Les principes à la base du renouvellement des services d'orientation scolaire du système d'éducation francophone sont présentés dans le document de 2003 intitulé *L'orientation scolaire et professionnelle*, et reposent en partie sur l'approche orientante développée au Québec. Le secteur francophone conçoit l'orientation comme un véritable travail de collaboration entre les conseillers d'orientation, le personnel enseignant, les administrateurs, les parents, ainsi que des leaders locaux du milieu d'affaires et de la collectivité. L'objectif est d'orienter les élèves dans le développement de leur propre identité et de les aider à planifier leur projet de vie-travail. Les conseillers d'orientation collaborent avec les enseignants pour incorporer des activités pertinentes liées à la carrière dans les matières scolaires. Le nouveau programme d'études de Formation personnelle et sociale comprend également un volet de développement de carrière dans lequel des thèmes ayant trait à la carrière sont présentés aux élèves pour les aider à cerner leurs intérêts personnels, leurs forces, leurs objectifs, leurs valeurs et leurs aptitudes.

La création d'un portfolio de développement de carrière n'est pas une activité obligatoire au secteur francophone. Toutefois, les conseillers d'orientation encouragent et aident les élèves à s'en construire un et leur offrent des lignes directrices et un soutien pour y arriver. Toutes les écoles participent également au programme *Invitons nos jeunes au travail* et les élèves de la 9^e à la 12^e année prennent part aussi à différentes activités d'exploration des carrières telles que les visites dans les lieux de travail, l'observation au poste de travail, ainsi que les expo-carrières et les salons de la carrière des établissements postsecondaires. Les élèves du secteur francophone peuvent aussi prendre part à des cours comme l'éducation coopérative ou des modules de technologie pour poursuivre leur développement de carrière.

Aux secteurs anglophone et francophone, les districts scolaires et les écoles ne reçoivent pas de financement distinct pour le programme d'orientation scolaire ou de développement de carrière. Il faut plutôt régler toutes les dépenses à partir du budget global provenant chaque année du ministère de l'Éducation. Cependant, le gouvernement provincial achète et distribue des ressources ou des programmes sur le développement de carrière. Voici certaines des ressources qui sont utilisées le plus couramment dans les écoles du Nouveau-Brunswick, sans compter leur propre site Internet :

- Building Better Career Futures
- Campus Starter
- Canadian Prospects/Perspectives canadiennes
- Career Connections
- Career Directions/Info-carrières
- Career Futures
- CHOICES/CHOIX
- Classification nationale des professions
- Compétences en employabilité
- Destination 2020
- Emploi-avenir 2000
- Études sur le développement de carrière 10
- Expanding Your Horizons
- Exploring Your Horizons
- Guide de recherche d'une orientation professionnelle, Éditions symétriques
- Guide pratique des études collégiales et universitaires du Québec
- Horizons 2000+
- Information et profils sur les compétences en matière d'employabilité
- L'annuaire des universités canadiennes
- Les carrières d'avenir
- Linking to the Future (planification de portfolio de développement de carrière et d'études)
- Ma carrière

- Magazine Job Boom
- Realm/Sphère
- Real Game Series/Séries Jouer pour de vrai
- 7 Habits of Highly Effective Teens
- Site Internet de DRHC
- Spectrum
- The Educational Planner
- Youth Outlook/Perspectives jeunesse

Environ 70 p. 100 des représentants et du personnel des districts et des écoles qui ont répondu aux questionnaires et aux entrevues ont indiqué que toutes les catégories d'information pertinentes sur le développement de carrière étaient à la disposition des enseignants et des administrateurs, des conseillers d'orientation, des élèves et des parents, tandis que la majorité croyait que l'information rejoignait effectivement les enseignants ou administrateurs, les conseillers d'orientation et les élèves. Cependant, 9 p. 100 ont répondu que l'information sur les cheminements de carrière et les études exigées pour exercer ces professions n'était pas communiquée aux écoles, tandis que 23 p. 100 ont indiqué qu'il fallait mieux communiquer l'information sur les carrières à tous les auditoires cibles.

10 p. 100 des répondants ont indiqué également que l'information sur la formation professionnelle n'était pas communiquée adéquatement aux écoles. Cette information est généralement disponible de la part de la Direction de l'apprentissage et de la certification professionnelle provinciale, et les conseillers d'orientation connaissent les programmes en apprentissage et sont capables de faire découvrir aux élèves ces métiers. Néanmoins, la plupart ont répondu que ni les enseignants ni les élèves ne semblaient faire bon usage de l'information. Bien que certains membres du personnel des écoles aient indiqué qu'ils connaissaient les programmes et jugeaient être en mesure de les expliquer aux élèves, d'autres ont répondu que l'information disponible n'était pas adéquate.

La plupart des répondants ont reconnu que les conseillers d'orientation et les élèves ciblés savaient comment utiliser l'information sur le développement de carrière, mais ils n'étaient pas aussi convaincus que c'était le cas pour les enseignants et les administrateurs. Un nombre élevé de répondants ont insisté sur le fait également que le ministère de l'Éducation, les districts et les écoles devaient mieux préparer et diffuser l'information sur les cheminements de carrière ainsi que sur l'éducation et la formation exigées pour exercer les professions. Certains conseillers du secteur francophone ont mentionné que cette information devait être communiquée aux élèves de la 7^e et de la 8^e année pour qu'elle ait un plus grand impact sur les attitudes des élèves et les activités de planification de carrière.

Dans les écoles, le développement de carrière est jugé aussi important pour tous les élèves, pas seulement pour ceux qui se destinent à l'université. Les conseillers d'orientation et les enseignants qui travaillent étroitement avec les élèves dans la planification de carrière encouragent souvent ces derniers à envisager des carrières qui exigent différentes possibilités d'éducation postsecondaire, allant des établissements privés aux universités en passant par les collèges communautaires.

De nombreux représentants provinciaux et membres du personnel des districts et des écoles ont mentionné que les parents jouaient un rôle important dans le développement de carrière de leur enfant. Cependant, ces derniers ne sont pas compris habituellement en tant «qu'auditoire cible» de la plupart des ressources et des sites Internet sur les carrières. En fait, les parents sont plus susceptibles d'obtenir de leurs propres enfants l'information sur les carrières. Certains parents trouvent de bons renseignements dans Internet ou dans le journal, puis en discutent avec leurs enfants. Cependant, la plupart des répondants jugeaient que les parents ne savent pas comment ils peuvent aider leurs enfants à faire bon usage de l'information sur les carrières et qu'ils devaient être très proactifs dans la recherche d'information.

Les répondants du secteur francophone en particulier ont mentionné que les élèves en savaient bien plus sur les carrières et les possibilités d'éducation postsecondaire que leurs parents. Un autre répondant a souligné que les parents au travail et les parents monoparentaux étaient particulièrement désavantagés dans ce cas-ci. Bien souvent, ces derniers n'ont tout simplement pas le temps ni l'occasion de trouver eux-mêmes l'information. Ils sont donc souvent moins bien préparés pour aider leurs enfants.

1.2 Directives officielles sur l'orientation scolaire

Aucun répondant ne savait s'il existe des fonds désignés pour aider les services d'orientation scolaire et de counselling dans les écoles de la maternelle à la 12e année au Nouveau-Brunswick. De plus, étant donné que les systèmes sont différents, le rapport recommandé de conseillers d'orientation et d'élèves varie de 1/450 au secteur francophone (9e à 12e année) à 1/537 dans le secteur anglophone (de la maternelle à 12e année, y compris les psychologues scolaires).

Le ministère de l'Éducation a mis en œuvre un modèle de programme d'orientation scolaire voilà quelques années et qui exposait les rôles et les responsabilités des conseillers d'orientation. Cependant, peu de répondants aux entrevues ont pu se rappeler avoir effectivement vu ce document. Aux

deux secteurs, la communication de l'information sur les carrières revient surtout aux conseillers d'orientation, tandis que les enseignants et les administrateurs scolaires ont un rôle moins actif. De nombreuses écoles se tournent vers les enseignants pour aider les élèves à choisir un cheminement de carrière et à planifier une éducation postsecondaire.

On estime qu'au secteur anglophone, jusqu'à 30 p. 100 des élèves de la 9e à la 11e année reçoivent au moins une certaine forme d'attention et d'aide personnelles de la part des conseillers d'orientation, ce qui s'étend à tous les élèves en 12e année. Au secteur francophone, tous les élèves de la 9e à la 12e année ont un entretien personnel avec un conseiller d'orientation au moins une fois par année scolaire. Plusieurs répondants du secteur francophone ont insisté pour que les élèves aient au moins une rencontre individuelle avec un conseiller d'orientation chaque année afin de planifier adéquatement son projet de vie--travail et de choisir le type d'éducation postsecondaire approprié. On a mentionné que le programme de *Formation personnelle et sociale* devrait mettre davantage l'accent sur l'orientation professionnelle. À cet effet, le nouveau programme d'études du secteur francophone comprend maintenant un volet d'exploration de carrière qui est présenté aux élèves de la 6e à la 10e année. Dans les écoles secondaires, le volet de développement de carrière est également enrichi par l'ajout de ressources pédagogiques.

1.3 Information sur les options d'éducation postsecondaire

Au Nouveau-Brunswick, les quatre universités publiques et les onze collèges communautaires offrent une vaste gamme d'options d'éducation postsecondaire. Même si le nombre et la variété d'établissements et de programmes d'études et de formation augmentent au niveau postsecondaire, de nombreux répondants à l'étude ont encore des connaissances limitées à cet égard.

Dans les écoles de la province, il n'existe aucune approche systématique actuellement dans les programmes de développement de carrière pour inclure l'information sur les options d'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants. De plus, les formules de financement des écoles ne mentionnent rien au sujet des ressources pour communiquer cette information. Au secteur anglophone, des séances sont prévues sur le sujet dans les classes de 9e ou de 10e année dans le cadre du programme Vie-Carrière. Cependant, l'information précise sur l'éducation postsecondaire n'est pas toujours communiquée, même si, de l'avis de nombreux répondants, elle devrait l'être. Au secteur francophone, l'information sur les options d'éducation postsecondaire est fournie entre autres lors

de séances de groupe qui sont offertes dans le cadre des services d'orientation scolaire de la 9e à la 12e année.

La plupart des écoles font savoir qu'elles s'attendent à ce que les élèves poursuivent leur éducation postsecondaire, et les enseignants et les conseillers d'orientation scolaire s'attendent à ce que l'information sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants soit intégrée au programme d'orientation professionnelle. La plupart des ressources sur l'enseignement postsecondaire sont envoyées à la direction de l'école et les conseillers d'orientation les distribuent habituellement aux élèves. Les visites dans les écoles par les représentants d'établissements d'enseignement postsecondaire sont organisées par la direction ou les conseillers d'orientation qui essaient d'assister aux séances où les représentants des universités et des collèges discutent des programmes d'éducation postsecondaire et des possibilités d'aide financière aux étudiants (bourses d'études, prêts et bourses d'entretien).

D'après les réponses au sondage, il semble que les enseignants, les administrateurs et les conseillers d'orientation connaissent en général les différents programmes collégiaux et universitaires qui sont offerts dans la province. Presque la totalité des répondants estimaient que l'information sur les programmes universitaires et collégiaux, les conditions préalables et les établissements était facilement à la portée des enseignants et des administrateurs, des conseillers d'orientation et des élèves.

Selon eux, les enseignants et les conseillers d'orientation savent, dans l'ensemble, comment aider les élèves à faire usage de l'information. La majorité des écoles secondaires semblent demeurer en contact régulièrement avec les établissements d'enseignement postsecondaires publics. Quelques établissements d'éducation et de formation dans le secteur privé tel Compu College font également la promotion de leurs programmes et participent à des activités régulières avec les écoles secondaires.

La majorité des répondants étaient d'avis que la plupart des types d'information sur l'enseignement postsecondaire rejoignaient les parents indirectement et seulement par l'intermédiaire de leurs enfants. Le personnel scolaire a déclaré que les parents n'étaient pas très familiers au sujet de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. On jugeait que les parents devaient avoir un meilleur accès à l'information sur les programmes des universités et des collèges communautaires, ainsi que sur les programmes d'apprentissage. Certains parents font eux-mêmes une recherche, mais le personnel scolaire estime que les parents ne tirent pas avantage des occasions que leur offre l'école de s'informer sur l'éducation postsecondaire.

Par exemple, les répondants d'une école ont indiqué que, lors d'une séance offerte le soir aux parents sur l'éducation postsecondaire, seulement 30 parents en moyenne se présentaient par rapport à des effectifs de plus de 1 000 élèves, tandis que de 40 à 50 parents seulement assistent aux séances offertes le soir sur le choix des cours.

Les répondants étaient partagés à propos du rôle que jouent les enseignants dans la communication de l'information aux élèves sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière. De l'avis de certains, ce n'est pas le rôle des enseignants, mais plutôt celui du conseiller d'orientation scolaire. D'autres jugeaient que les enseignants ont un rôle important à jouer dans le développement de carrière des élèves et qu'ils peuvent avoir une influence plutôt déterminante sur la décision de suivre une éducation postsecondaire.

On a moins recours aux annuaires et aux dépliants pour fournir de l'information sur l'éducation postsecondaire. De plus en plus, le personnel scolaire, les élèves et les parents obtiennent l'information dans Internet. Le problème dans ce cas, c'est que les enseignants et les conseillers d'orientation trouvent qu'ils manquent de temps pour aider les élèves à parcourir l'information accessible dans Internet. En effet, les conseillers d'orientation ont mentionné constamment qu'ils n'avaient pas le temps de donner l'aide nécessaire à chaque élève sur les questions liées aux choix de la carrière et à l'éducation postsecondaire. Bon nombre des membres du personnel scolaire ont indiqué qu'ils n'avaient pas les connaissances nécessaires pour vraiment aider les élèves à naviguer dans Internet, bien que les conseillers d'orientation et les enseignants fassent bon usage de l'information sur l'éducation postsecondaire que produit le ministère fédéral des Ressources humaines et du Développement des compétences (anciennement DRHC).

Des répondants ont indiqué que les visites dans les écoles par les représentants d'établissements postsecondaires et les visites d'élèves dans les universités et les collèges communautaires étaient les formes de présentation les plus utilisées par les participants éventuels à l'éducation postsecondaire. Le deuxième format le plus utilisé semble être les livrets (y compris les annuaires des établissements), suivi par les sites Internet sur l'éducation postsecondaire.

1.4 Information sur l'aide financière aux étudiants

L'information sur l'aide financière (bourses d'études, bourses d'entretien et prêts) afin de mener des études postsecondaires est habituellement disponible auprès des bureaux des services financiers ou des services aux étudiants dans les différents établissements d'enseignement postsecondaire. L'étude actuelle n'a inclus aucune collecte

de données auprès de personnes travaillant dans ces bureaux. En partie pour cette raison, jusqu'au trois-quarts des répondants ont estimé ne pas être capables de se prononcer sur la question de l'information au sujet de l'aide financière qui permet aux étudiants de terminer des études postsecondaires. La plupart ont affirmé avoir vu les différentes troupes d'information sur l'aide financière, dont celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. De plus, la plupart ont estimé que l'information sur les bourses d'études, les prêts étudiants et les bourses d'entretien pour entreprendre des études postsecondaires rejoignait dans l'ensemble les enseignants et les administrateurs, les conseillers d'orientation, les élèves et certains des parents.

Les répondants ont indiqué qu'on communiquait particulièrement bien aux écoles l'information sur les bourses d'études qui sont offertes. Selon eux également, les enseignants et les administrateurs, ainsi que les conseillers d'orientation comprennent et utilisent l'information qui leur est accessible. Il semble que le domaine des bourses d'études soit familier aux enseignants, aux administrateurs et aux conseillers d'orientation dans bien des écoles secondaires et qu'ils encouragent les élèves à présenter des demandes. Une liste des bourses d'études est disponible dans la plupart des écoles et on encourage les élèves à faire une recherche à cet égard. Tel que mentionné plus tôt, l'information sur les bourses d'études arrive dans les écoles sous forme de trousse d'information sur les bourses d'études entreprendre et pour poursuivre des études postsecondaires. Les élèves sont moins intéressés, de l'avis du personnel, par l'information sur les bourses qui sont accordées pour poursuivre des études. Leur objectif, c'est d'obtenir les fonds nécessaires pour la première année d'études postsecondaires.

Les enseignants et les conseillers d'orientation ont indiqué que beaucoup de bourses d'études étaient offertes aux élèves qui veulent suivre des études postsecondaires. En particulier, les écoles font la promotion des bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, et encouragent les élèves et leurs parents à se renseigner à ce sujet en posant à l'école des affiches au sujet des bourses disponibles et en organisant des présentations à l'école sur les bourses d'études.

Des écoles secondaires fournissent l'information sur les bourses d'études dans les bulletins de l'école, à une émission-débat de l'école, à des téléviseurs installés à l'école et par la voie d'annonces à l'interphone. Cependant, les modalités de demande portent à confusion et le personnel scolaire signale que les élèves ne pensent pas qu'ils répondent aux critères d'admissibilité. La majorité des élèves semblent croire qu'ils ont plus de chances de

décrocher les bourses d'études qui sont offertes au niveau local.

Les parents, entre-temps, semblent surtout obtenir de leurs enfants l'information sur les bourses d'études, les prêts étudiants et les bourses d'entretien. Certains font eux-mêmes une recherche sur le sujet, mais souvent à la fin de la dernière année scolaire de leur enfant. Ils ont l'occasion de se renseigner sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants durant les soirées réservées aux parents. Tel qu'il a déjà été mentionné, le personnel scolaire a indiqué que ces activités, qui pouvaient se tenir aussi souvent que deux fois par année, n'étaient habituellement pas très populaires. Malgré la grande disponibilité de l'information sur les prêts étudiants, la plupart des répondants ont mentionné qu'elle était souvent difficile à comprendre et que les modalités concernant les prêts sont trop complexes.

Des dépliants d'information sur l'aide financière sont fournis aux écoles en vue de les distribuer aux élèves, habituellement durant les séances d'information. Parfois, les écoles reçoivent les livrets trop tard (à la fin de l'année scolaire) pour les distribuer durant les séances. Certains enseignants ont mentionné que l'information présentée n'était pas suffisamment détaillée. Les enseignants et les conseillers d'orientation ont indiqué que les élèves se plaignaient de la complexité des formulaires de demande pour les prêts étudiants et les bourses d'études. Il y a une foule de règles et les élèves ont beaucoup de difficulté à obtenir des réponses à bien des questions simples du genre : « Suis-je admissible? »

On a suggéré de demander aux conseillers d'orientation comment devraient être conçues les demandes de bourses d'études. Ils ont mentionné que les formulaires de demande de bourses d'études étaient trop longs, les caractères trop petits, les formulaires étaient difficiles à utiliser et à lire. Les formulaires de demande dans Internet pour les bourses d'études et les prêts étudiants ne sont pas mieux, de l'avis des enseignants et des conseillers d'orientation. Ils sont habituellement difficiles à utiliser. Les sites Internet devraient donner un numéro de téléphone au cas où le personnel ou les élèves auraient besoin d'aide.

En général, les enseignants, les directions d'école et les conseillers d'orientation affirment que les élèves ne comprennent pas la nature des prêts étudiants – par exemple, le fait que l'admissibilité dépende du revenu des parents et qu'il faille rembourser les prêts après la fin de ses études postsecondaires. Étant donné que la plupart des élèves veulent éprouver un plus grand sentiment d'indépendance après les études secondaires, bon nombre d'entre eux sont frustrés du fait que les décisions sur les prêts étudiants dépendent du revenu des parents.

Dans l'ensemble, le moyen le plus utile pour communiquer aux élèves l'information sur l'aide financière aux étudiants sont les visites des représentants d'établissements postsecondaires dans les écoles secondaires, tandis que les sites Internet sont le deuxième type d'information utilisé le plus souvent.

1.5 Communication de l'information

Une grande majorité des répondants ont indiqué que les moyens les plus efficaces de communiquer l'information sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants étaient les contacts personnels. Il s'agit habituellement de contacts avec les représentants des services aux étudiants provenant des établissements postsecondaires qui donnent des présentations à l'école secondaire. Bien souvent, ces personnes ont récemment terminé leurs études secondaires, et elles se rendent régulièrement dans les écoles secondaires pour expliquer les options d'éducation postsecondaire et les moyens de financer ces études. Il est arrivé que la Direction des services financiers pour étudiants embauche du personnel pour présenter l'information sur les possibilités d'aide financière auprès des élèves dans les écoles secondaires (habituellement aux élèves de 12e année). Ces présentateurs sont en demande auprès des conseillers d'orientation qui estiment qu'il n'y en a pas assez.

C'est une tâche exigeante que de choisir parmi les options d'éducation postsecondaire; les enseignants et les conseillers d'orientation estiment que les élèves ont vraiment besoin de bien plus d'aide individuelle qu'ils en reçoivent habituellement. Les conseillers ont suggéré que leurs écoles cherchent à organiser des ateliers par des représentants d'établissements postsecondaires à des groupes d'élèves plus petits, disons à une trentaine à la fois, afin que les élèves aient droit à une séance de questions et réponses. C'est souvent difficile d'y arriver, compte tenu du nombre d'élèves qui sont intéressés à obtenir de l'information sur les programmes d'enseignement supérieur et qui doivent en obtenir. Le plus souvent, il faut tenir les séances à l'auditorium de l'école devant un grand groupe d'élèves.

La fréquence des visites dans les écoles secondaires par les représentants d'établissements postsecondaires et d'autres représentants est importante. Les enseignants et les conseillers d'orientation ont indiqué que, bien souvent, les élèves ne saisissaient pas la première fois toute l'information dont ils ont besoin pour prendre une décision informée sur la fréquentation d'un établissement postsecondaire. Voilà pourquoi les représentants de l'Université de Moncton, par exemple, vont dans certaines écoles secondaires deux à trois fois durant l'année.

De nombreux répondants ont souligné le rôle important du conseiller d'orientation dans la démarche. Ce rôle va au-delà de l'organisation des séances, ce que fait habituellement le conseiller, et inclut la participation même aux séances comme la personne la mieux informée au sujet de ce que les élèves doivent faire pour présenter une demande. On juge que c'est très important que le conseiller d'orientation passe du temps avec les élèves individuellement après la séance pour les aider à donner suite à une demande.

De nombreux élèves participent à des visites organisées dans des établissements postsecondaires. On juge que cela aide les élèves à choisir une option d'éducation postsecondaire. Les enseignants et les conseillers d'orientation affirment tous deux que les visites des élèves dans les établissements postsecondaires sont les plus utiles lorsque les élèves reçoivent une présentation au préalable (par exemple, on leur remet des questions précises auxquelles ils doivent répondre à leur retour).

On a de plus en plus recours aux sites Internet pour diffuser l'information sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière. Tous les établissements postsecondaires ont leur propre site Internet. Il y a des sites provinciaux et nationaux qui présentent de l'information sur les programmes universitaires et collégiaux. Accéder à l'information dans Internet est une idée qui plaît aux élèves et à leurs parents, car les élèves peuvent obtenir l'information dont ils ont besoin sans attendre de voir un conseiller d'orientation ou de recevoir une réponse d'un établissement postsecondaire. On ne pense pas pour le moment qu'Internet remplacera les visites des représentants d'établissements postsecondaires dans les écoles secondaires ou les visites d'élèves dans les établissements postsecondaires. Cependant, on estime que c'est la vague du futur.

Au secteur francophone, les enseignants, les conseillers d'orientation, les parents et les élèves semblent surtout obtenir leur information sur les bourses d'études des sites Internet. De plus, les conseillers d'orientation organisent au moins 4 rencontres pour présenter l'information sur les bourses d'études, les bourses d'entretien et l'éducation postsecondaire aux élèves et aux parents.

Les écoles secondaires ne reçoivent pas de financement direct pour élaborer des mécanismes de communication de l'information sur l'éducation postsecondaire ou autre information (tels des dépliants et des sites Internet). De même, la plupart des ressources sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants ne renferment pas de directives claires sur la façon de les utiliser. De plus, il n'existe aucune modalité systématique pour faire un suivi sur la communication de l'information au sujet de l'éducation postsecondaire et de l'aide

financière. Cela explique pourquoi il est difficile d'affirmer si certains types d'information ont été diffusés et s'ils ont été reçus et utilisés par les auditoires cibles (enseignants et conseillers d'orientation, élèves et parents).

La plupart des conseillers d'orientation ont indiqué faire un suivi informel après des élèves chaque fois qu'ils le peuvent, soit par téléphone ou par la distribution de courts questionnaires leur demandant : « ce que vous avez vraiment aimé et ce que vous n'avez pas aimé dans l'aide que je vous ai donnée ». Plusieurs enseignants et conseillers ont souligné la nécessité de faire un suivi plus poussé des portfolios personnels des élèves, qui font partie depuis 6 ans maintenant du programme d'études au secteur anglophone. Les enseignants estiment que le temps est venu de déterminer si ces portfolios ont vraiment aidé les élèves à trouver des idées au sujet des carrières et de l'apprentissage.

Les enseignants et les conseillers d'orientation ont indiqué que cela serait vraiment utile d'avoir des modèles afin de faciliter la rédaction de lettres de référence pour les élèves qui présentent des demandes de bourses d'études et d'entretien. Un conseiller a même suggéré que le gouvernement provincial lance une ligne d'information sans frais pour permettre aux élèves de poser des questions sur les bourses d'études, les bourses d'entretien et les prêts étudiants. Les répondants ne connaissaient aucune stratégie en vue d'utiliser le matériel promotionnel pour vendre les produits d'information sur l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants. Ils ne voyaient pas non plus l'utilité d'en avoir.

En réponse à une question sur la possibilité que les élèves décident de ne pas suivre d'études postsecondaires à cause d'obstacles financiers perçus, la plupart des répondants croyaient que cela arrive souvent. Cependant, ils ont cité également d'autres facteurs qui pourraient être encore plus décisifs et qui amènent les élèves à ne pas poursuivre d'études postsecondaires. Les voici :

Facteurs financiers

- Les élèves ne croient pas être admissibles à une bourse d'études.
- Les élèves voient les études postsecondaires comme un gros investissement qu'ils refusent de faire tant qu'ils ne seront pas capables d'obtenir tous les fonds nécessaires.

Facteurs liés à la carrière

- L'incertitude face au choix de carrière.
- Le désir d'explorer les carrières un peu plus avant d'arrêter un choix.

Facteurs personnels

- Les élèves préfèrent attendre de voir ce que leurs copains vont faire après le secondaire.
- Les élèves ne sont pas prêts à prendre des décisions.
- Ils préfèrent travailler pendant un certain temps d'abord.
- L'absence d'objectifs à long terme au-delà du diplôme d'études secondaires.
- La peur de quitter le foyer et la collectivité.
- Une estime de soi faible et des doutes au sujet de leur capacité à réussir des études postsecondaires.
- Le manque de soutien des parents.
- Le manque de motivation en général.

Facteurs scolaires

- Ils n'ont pas suivi les cours au secondaire qui sont préalables au programme souhaité.
- Ils manquent de connaissances à propos de l'éventail de programmes qui conviennent à leurs besoins.
- Le programme qu'ils veulent suivre n'est pas offert dans leur localité.
- Ils ne réussissent pas à se faire admettre dans le programme d'études souhaité.

On a également demandé aux répondants de dresser une liste des questions liées à l'éducation postsecondaire à propos desquelles les élèves et leurs parents étaient probablement les mieux informés et les moins informés.

Les mieux informés

- Les professions traditionnelles (p. ex. : les sciences infirmières et l'enseignement).
- Ce que les universités offrent.
- L'aide financière offerte pour suivre des études postsecondaires.
- Les cours secondaires qui sont exigés pour l'admission dans un établissement postsecondaire.
- L'emplacement des établissements d'enseignement postsecondaire.
- Les conditions d'admission à de nombreux programmes universitaires et collégiaux.
- Comment présenter une demande d'admission à une université ou à un collège.

Les moins informés

- Le besoin d'indépendance pour réussir.
- La connaissance de soi.
- Les besoins financiers pour entreprendre et terminer des études postsecondaires.
- Toutes les sources d'aide financière aux étudiants disponibles.

- L'étendue des options d'éducation postsecondaire et de formation.
 - Les possibilités d'apprentissage.
 - Les emplois de base disponibles dans la collectivité (p. ex. : on recherche toujours des gens des métiers).
 - Les perspectives d'emploi pour les diplômés d'études postsecondaires (ce que le marché a à offrir).
 - Les efforts à déployer pour terminer une formation postsecondaire.
 - Les changements de profession et les tendances du marché du travail.
-

2.0 Résultats des groupes de discussion d'élèves et de parents

On a posé une série de questions d'approfondissement aux élèves et aux parents qui avaient offert de participer aux huit groupes de discussion organisés au Nouveau-Brunswick. On peut grouper ces questions en quatre catégories générales :

- 2.1 Information sur les carrières et l'éducation postsecondaire
- 2.2 Sources et communication de l'information
- 2.3 Moment où l'information est reçue
- 2.4 Projets d'études postsecondaires

2.1 Information sur les carrières et l'éducation postsecondaire

Les élèves et les parents jugeaient tous deux que les élèves reçoivent beaucoup d'aide des conseillers d'orientation scolaire, surtout en 12e année. Ils voient les conseillers régulièrement pendant qu'ils explorent les carrières et cherchent à déterminer ce qu'ils veulent faire après le secondaire. Ils entretiennent beaucoup de contacts avec les conseillers en 9e année également lorsqu'ils choisissent les cours qu'ils suivront au secondaire. Les élèves et les parents ont indiqué que le conseiller d'orientation était la source d'information, d'aide et d'encouragement la plus importante lorsqu'il est question d'arrêter un choix de carrière et de choisir un programme d'études postsecondaires. Ils ont trouvé, cependant, que les conseillers manquaient de temps pour les aider à choisir une carrière et un programme d'études postsecondaires.

Les élèves ont mentionné également qu'ils passaient des tests d'intérêt et d'aptitudes dans le cadre de la planification de carrière. Les résultats des tests sont utilisés en combinaison avec le programme *CHOICES/CHOIX* pour aider les élèves à explorer et à mieux comprendre les différents domaines professionnels. Chaque élève participant avait utilisé le programme *CHOICES/CHOIX* à un moment donné durant les deux dernières années.

Selon les élèves, les programmes d'observation au poste de travail, d'alternance travail-études et de bénévolat de l'école les avaient vraiment aidés à se faire une bonne idée du monde du travail. Ils ont indiqué que ces expériences avaient été encourageantes, dans l'ensemble, qu'elles les avaient amenés à réfléchir davantage à ce qu'ils voulaient

faire et à ce qu'ils pourraient faire. Les élèves connaissaient également le programme Orientation à la carrière.

Les élèves ont affirmé également qu'ils avaient pris conscience de leurs aptitudes par le truchement des cours réguliers en salle de classe et de conversations avec des enseignants. D'ailleurs ces derniers avaient joué un rôle de premier plan dans les décisions prises à propos d'un cheminement de carrière et d'un programme d'études postsecondaires. Cependant, ils ont mentionné que les enseignants étaient portés à mettre l'accent sur les programmes universitaires et les carrières qui exigent des études universitaires, bien que l'on fasse également la promotion de certains programmes des collèges communautaires.

Des élèves avaient cherché à obtenir de l'information sur les carrières et l'éducation postsecondaire hors du cadre de l'école secondaire, mais cela n'était pas une pratique courante. Les élèves ont affirmé que l'école était le centre d'activité pour les carrières et l'éducation postsecondaire. Les parents partageaient cet avis. Ils ont indiqué que leurs enfants semblaient être en mesure de choisir un cheminement de carrière et de décider quelle université ou quel collège communautaire fréquenter, en fonction surtout de l'aide qu'ils avaient reçue des conseillers d'orientation.

Les élèves ont mentionné qu'ils aimaient habituellement parler à quelqu'un au sujet de leurs aspirations et de leurs possibilités de carrière et d'études postsecondaires. Les représentants des universités et des collèges (p. ex. : expo-carrières des établissements postsecondaires) qui avaient donné une présentation à l'école étaient utiles. Ces séances sur l'éducation postsecondaire étaient les plus utiles, selon eux, lorsqu'ils avaient la chance de poser des questions et de discuter des différentes options avec les présentateurs. Les élèves jugeaient également que les séances d'information avec les représentants de différentes professions étaient vraiment utiles. Selon eux, il n'y a rien de mieux que d'obtenir l'information directement des personnes exerçant une profession.

Les élèves estimaient que c'était plus facile de choisir un établissement postsecondaire (université ou collège) après avoir eu la chance de visiter les campus pour assister aux ateliers ou aux séances d'orientation. Bon nombre des élèves étaient particulièrement optimistes au sujet de leur avenir après avoir assisté à la journée des femmes en génie qu'avait organisée UNB.

On a affirmé que c'était le personnel scolaire et les activités d'orientation organisées par les écoles secondaires qui exerçaient le plus d'influence sur les élèves. De nombreux élèves ont mentionné également que leurs parents avaient un rôle important à jouer en les aidant à décider de ce

qu'ils veulent étudier ou faire après la fin de leurs études secondaires.

2.2 Sources et communication de l'information

Selon les élèves et les parents qui ont participé aux groupes de discussion au Nouveau-Brunswick, l'école est et devrait être le principal fournisseur d'information sur les carrières et les possibilités d'éducation postsecondaire. Les parents estimaient que leurs enfants passent beaucoup de temps chaque jour à l'école et que cela n'est que logique qu'ils y reçoivent ce genre d'information. Selon les parents également, les conseillers d'orientation ont une formation dans ce domaine, ils ont donc le savoir-faire pour informer leurs enfants des possibilités de carrière et d'études postsecondaires. Les parents ont également indiqué que l'école devrait assumer le rôle principal de fournisseur d'information, puisque souvent les adolescents n'écoutent pas leurs parents.

C'est clairement le rôle de l'école, selon les élèves et les parents, d'aviser les élèves en 9e année des cours à prendre au secondaire afin d'être bien préparé à entrer dans différents domaines professionnels. Ils jugeaient également que c'était à l'école d'obtenir l'information sur les questions liées au marché du travail et aux carrières, telles celles des professions en demande et des tendances actuelles et futures du marché du travail et de la communiquer aux élèves au moyen d'un format utile. Les parents ainsi que les élèves croyaient que l'école devrait être la principale source d'information sur les bourses d'études, les prêts et les bourses d'entretien. Ils ne devraient pas être obligés de chercher pour trouver eux-mêmes cette information.

Entre-temps, les élèves ont indiqué qu'ils avaient d'abord appris à propos de différents genres d'emplois et de l'éducation exigée pour les différents emplois à partir de l'expérience des parents, ainsi que de celles de frères et sœurs et d'amis de la famille. Pour vraiment savoir ce qu'il en est, ils peuvent s'adresser à une personne-ressource ou à un membre de la famille qui exerce actuellement une profession qui les intéresse. Ils se tournent ensuite vers les conseillers d'orientation pour obtenir une information précise et de l'aide dans la planification de leur cheminement de carrière. Règle générale, les élèves étaient satisfaits du genre et du niveau d'aide que fournissent les conseillers. Les élèves ont déclaré que, de plus en plus souvent, ils utilisaient Internet pour obtenir de l'information sur les carrières, les programmes universitaires ou collégiaux et sur la façon d'obtenir des fonds pour suivre des études. Ils estimaient également que l'école devrait faire plus pour les aider à utiliser Internet.

Les élèves abordent souvent leurs parents de façon indirecte pour obtenir de l'information sur les carrières ou l'éducation postsecondaire, mais ces derniers pourraient ne pas avoir l'information nécessaire. Même s'ils sont d'avis que les conseillers d'orientation doivent s'assurer que les élèves obtiennent toute l'information dont ils ont besoin, les parents estiment que c'est leur responsabilité d'essayer de se tenir à jour au sujet des tendances actuelles du côté des carrières. Ils doivent encourager leurs enfants à faire un choix de carrière défini, à choisir le type d'éducation postsecondaire dont ils ont besoin et ensuite à présenter une demande. Les parents voient également que leur rôle est d'aider les enfants à financer leurs études postsecondaires, qu'il s'agisse de la voie des prêts ou de l'utilisation de leurs épargnes.

Selon eux, les parents ne passent vraiment pas assez de temps ou ne discutent pas assez de ces questions avec le personnel scolaire. Aller à une « soirée des parents » une fois par année ne suffit pas en tant que contact. Selon les parents, l'école doit trouver plus de moyens de les faire participer à des activités liées à la planification de carrière et à l'éducation postsecondaire. Elle pourrait tenir plusieurs séances sur le sujet chaque année pour les parents plutôt qu'une seulement. Les parents ont indiqué qu'ils avaient besoin d'être informés autant que possible, car leurs enfants s'attendent de recevoir de bons conseils d'eux. De même, ils doivent déterminer comment appuyer leurs enfants relativement aux projets d'études postsecondaires. Les parents jugent également qu'ils devraient être capables de participer à des ateliers sur les carrières offerts à l'école. Ils veulent obtenir plus d'information sur les carrières ainsi qu'une liste des universités et des collèges communautaires qui offrent les programmes qui prépareront les élèves en vue de leur admission dans ces domaines. Ils ont indiqué que leurs connaissances étaient trop limitées à ce sujet pour bien communiquer avec leurs enfants.

Au secteur francophone, les parents ont insisté sur le fait que leurs enfants et eux devraient avoir la possibilité de rencontrer *ensemble* un conseiller d'orientation pour discuter des questions liées aux carrières et à l'éducation postsecondaire plus souvent que cela n'est le cas actuellement.

Les parents ont indiqué que leurs enfants comptaient sur eux pour confirmer ce qu'ils ont entendu ou appris au sujet de carrières et de la poursuite d'études postsecondaires : ils comptent sur leur soutien et leur approbation. Ils ont de la difficulté, cependant, à obtenir de l'information sur les moyens de contribuer au financement de l'éducation postsecondaire de leurs enfants. Ces derniers semblent être bien informés sur les bourses d'entretien et les bourses d'études, grâce aux conseillers d'orientation et aux présentations données à l'école par les représentants

d'établissements postsecondaires. Les conseillers d'orientation sont moins utiles lorsqu'il est question des prêts étudiants et des modalités de demande, selon les parents et les élèves.

On a demandé aux élèves et aux parents quels étaient les types d'information qu'ils utilisaient pour comprendre les tendances liées aux carrières et aux études postsecondaires, où est-ce qu'ils obtenaient l'information maintenant et quelles étaient leurs sources d'information préférées. Pour mieux cerner les programmes d'études pertinents au niveau postsecondaire, les élèves ont indiqué qu'ils cherchaient actuellement de l'information sur les sujets suivants :

- les perspectives d'emploi;
- des articles à propos des personnes employées dans certains domaines;
- les annuaires et la documentation ayant trait aux établissements et aux programmes;
- le classement des établissements et la qualité de l'éducation offerte (p. ex. : le classement annuel des universités dans le magazine MacLean);
- la façon d'obtenir des bourses d'études, des bourses d'entretien et des prêts étudiants;
- les bourses disponibles dans leur région;
- les notes et les cours exigés pour être admis dans certains programmes universitaires ou collégiaux;
- les modalités d'admission à un programme d'apprentissage.

Pour les aider à orienter leurs enfants dans le choix de carrière et d'études postsecondaires, les parents ont indiqué qu'ils avaient besoin d'information qui décrit les professions, donne les perspectives d'emploi dans les différents domaines professionnels, décrit les programmes universitaires et collégiaux et met clairement en évidence les préalables, et leur donne les endroits où s'adresser pour obtenir une aide financière (qu'il s'agisse de prêts ou de subventions).

Pour vraiment comprendre leurs options et préférences en matière de carrière, les élèves ont affirmé qu'ils aimaient en parler avec une personne qui exerce une profession connexe. Cette personne est souvent une personne-ressource (ami, membre de la famille ou voisin). Parfois, ils suivent tout simplement les traces de leurs parents et choisissent la même profession que ces derniers.

Pour comprendre les programmes d'études offerts dans les différents établissements d'enseignement postsecondaire, les élèves ont indiqué qu'ils aimaient parler avec les représentants des universités et des collèges communautaires. La possibilité de rencontrer les représentants d'une entreprise ou d'un établissement postsecondaire local qui viennent à l'école est un bon

moyen d'obtenir l'information, selon les élèves. De même, la plupart des élèves ont mentionné qu'ils consultaient toujours les annuaires des universités et des collèges communautaires (soit la documentation disponible au bureau des services d'orientation ou dans Internet). Les élèves ont cité les sources suivantes pour obtenir de l'information sur l'éducation postsecondaire:

- Internet;
- les conseillers d'orientation;
- des enseignants;
- des personnes provenant d'établissements postsecondaires et d'autres personnes venues donner des présentations à l'école;
- les visites à l'université;
- la participation aux expo-carrières, surtout celle du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick;
- la participation à la journée des femmes en génie à UNB;
- le bénévolat;
- le logiciel d'exploration des carrières CHOICES/CHOIX disponible dans toutes les écoles secondaires.

Les parents ont indiqué qu'ils obtenaient surtout de l'information sur les carrières, l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants des sources suivantes :

- les banques d'emploi;
- les centres d'emploi;
- d'autres personnes employées dans différents domaines;
- les universités;
- le service d'orientation de l'école secondaire;
- les « messages à diffusion générale par téléphone » que leur transmet l'école (ils aimeraient, en fait, que cette méthode soit utilisée pour informer leurs enfants des différentes possibilités telle une présentation sur les carrières).

Pour ce qui est des moyens favorisés d'obtenir l'information, les élèves ont répondu ce qui suit :

- Internet;
- les conseillers d'orientation;
- les contacts personnels avec les personnes qui travaillent dans un domaine professionnel;
- le programme d'observation au poste de travail de l'école;
- les visites dans les campus universitaires et collégiaux;
- le Student Success Program qu'offre UNB à Saint-Jean où des diplômés de l'université qui connaissent du succès dans leur domaine sont invités à donner des présentations aux élèves du secondaire.

Les parents préfèrent obtenir l'information sur les carrières, l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants

du bureau du service d'orientation à l'école secondaire et par la voie des ateliers organisés à leur intention.

Les élèves ont mentionné qu'il y avait beaucoup d'information sur les carrières, l'éducation postsecondaire et l'aide financière aux étudiants (les bourses d'études, les bourses d'entretien et les prêts étudiants), mais que celle-ci était formée de « tout et de rien ». Ils ont ajouté qu'ils avaient de la difficulté à parcourir l'information et à trouver ce qui est important. L'information, selon eux, doit être organisée et diffusée d'une manière simple et claire.

Les élèves ont mentionné que c'était les enseignants et les conseillers d'orientation qui leur parlaient des bourses d'études et des prêts étudiants. Cependant, ce sont sur les bourses d'études que se concentre le personnel scolaire. Les élèves entendent parler des bourses d'entretien seulement une fois ou deux au cours des séances d'information sur l'aide financière à l'école secondaire. Ils ont ajouté qu'ils préféreraient ne pas recourir à un prêt étudiant, sauf s'il le fallait absolument, car celui-ci est jugé une solution de dernier ressort. Les parents non plus ne veulent pas que leurs enfants produisent un endettement élevé dû aux études postsecondaires. Ils se sont plaints également de ne pas recevoir suffisamment d'information sur les bourses d'études et de n'en recevoir absolument aucune sur les bourses d'entretien.

Les parents et les élèves jugent que les sites Internet sont une bonne source d'information sur les carrières, le travail, l'éducation postsecondaire et les options d'aide financière. Cependant, ils ont mentionné que l'information devait être disponible sous format imprimé également.

2.3 Moment où l'information est reçue

On a demandé aux parents et aux élèves à quel moment ils recevaient actuellement l'information sur les carrières et l'éducation postsecondaire, et à quel moment, selon eux, ils devraient la recevoir. Les élèves ont indiqué qu'ils avaient entendu parler des carrières pour la première fois au primaire. Ils se rappellent d'activités où ils devaient choisir une carrière, puis faire une recherche sur celle-ci. Ils se souviennent toujours de ce que font un propriétaire d'épicerie, un banquier et autres. Mais le vrai « programme sur les carrières », selon eux, a commencé en 8e ou en 9e année pour les élèves anglophones et c'est à ce moment-là qu'ils devaient créer le portfolio de développement de carrière et d'études.

La plupart des élèves ont affirmé que c'était seulement en 10e année qu'ils avaient dû choisir les cours de niveau secondaire qui détermineraient leur cheminement au niveau

postsecondaire. Au secteur anglophone, ils ont indiqué qu'ils avaient eu la possibilité d'explorer les carrières de façon plus approfondie en 9e ou en 10e année lorsqu'ils avaient réalisé les activités dans le cadre du programme Vie-Carrière. Au secteur francophone, la plupart des activités d'exploration de carrières se déroulent de la 9e à la 12e année dans le cadre de réunions avec les conseillers d'orientation, dans des séances de groupe sur les carrières ou durant les « journées d'orientation ». En général, les élèves estimaient que c'est un peu tard en 10e année, en particulier en 11e année, pour commencer à réfléchir à une carrière. Selon eux, il aurait été préférable de commencer en 9e année. Ils auraient eu ainsi plus de temps pour planifier et ils auraient pu choisir les bons cours.

D'autres élèves étaient d'avis que la vraie planification de carrière devrait commencer seulement en 11e année. Avant cela, ils voulaient tout simplement « profiter du temps qu'ils ont pour être enfants », ont-ils précisé.

La majorité des parents croyaient que leurs enfants avaient commencé à recevoir des services d'orientation et une aide dans le choix de carrière en 11e année. Selon eux, c'est probablement le meilleur moment pour commencer, car avant la 11e année, leurs enfants ne sont tout simplement pas assez sérieux. Cependant, certains parents estimaient également que l'exploration de carrière devrait commencer dès la 6e année.

2.4 Projets d'études postsecondaires

La plupart des élèves ont indiqué qu'ils poursuivraient des études postsecondaires. Certains ont mentionné qu'ils n'étaient pas sûrs d'être acceptés dans le programme de leur choix. Tous ont fait part de leurs préoccupations par rapport aux coûts des études postsecondaires et se sont demandés s'ils allaient réussir à obtenir les fonds nécessaires. La majorité avait l'intention de s'inscrire quand même et de voir ce qui allait arriver plus tard.

Lorsqu'on leur a demandé quels étaient les obstacles à la réalisation de leurs aspirations après l'école secondaire, de nombreux élèves ont affirmé que l'argent, notamment le coût des études postsecondaires, était un problème de taille pour eux. Pour ce qui est du coût total des études postsecondaires, ils ont déclaré ce qui suit :

- ils pourraient avoir de la difficulté à obtenir un prêt étudiant à cause du revenu de leurs parents. Ils ne comprennent pas pourquoi le revenu de leurs parents est un facteur qui entre en ligne de compte lors de la fréquentation d'un établissement postsecondaire;

- ils doivent obtenir l'argent nécessaire eux-mêmes, même si bon nombre a affirmé que les parents pourraient donner un coup de main. Quelques-uns ont mentionné que leurs parents essayaient d'obtenir un prêt pour les aider à suivre des études postsecondaires;
- c'est bien d'obtenir des prêts étudiants, mais à long terme, on pourrait se retrouver à les rembourser pendant de nombreuses années;
- il est toujours possible de changer de programme universitaire ou collégial pour une raison quelconque;
- c'est stressant de faire un choix de carrière et de choisir de suivre des études postsecondaires, à cause des incidences à long terme;
- certains d'entre eux devront quitter la collectivité afin de poursuivre leurs projets d'études postsecondaires. Cela ajoute aux coûts et ils redoutent de devoir quitter la maison;
- ils s'inquiètent beaucoup du temps qu'il faudra pour trouver du travail dans un domaine connexe après avoir terminé les études universitaires ou collégiales;
- ils devront réaliser un équilibre entre les études et le travail, car la plupart devront travailler à temps partiel pour subvenir à leurs besoins durant les études postsecondaires.

Les parents ont affirmé qu'un obstacle de taille au cheminement de leurs enfants était le choix même d'une carrière. Selon eux, les décisions prises maintenant pourraient très bien changer plus tard après que les étudiants ont suivi environ un an d'études à l'université ou au collège communautaire. Cela fait ressortir l'importance d'étendre les programmes d'exploration et de choix de carrière de la 9e à la 12e année.

Les élèves étaient sceptiques à propos de la possibilité de décrocher un emploi suffisamment rémunérateur après les études postsecondaires pour réussir à rembourser les prêts qu'ils devront contracter. La plupart ont fait part de leur crainte de devoir emprunter quelque 30 000 \$ pour terminer leurs études postsecondaires. Les parents s'inquiétaient également de l'endettement possible de leurs enfants après les études postsecondaires, mais la plupart ont indiqué qu'ils n'avaient pas les moyens de payer la totalité des études postsecondaires de leurs enfants. Les parents ont estimé qu'ils donneraient un coup de main à leurs enfants pour les aider à régler les études postsecondaires, mais que leur contribution serait relativement faible par rapport au montant nécessaire.

Pour ce qui est des sources de financement, par ordre d'importance, les élèves ont indiqué qu'ils prévoyaient financer les études postsecondaires par les moyens suivants:

- leurs parents;
- des bourses d'études;
- un emploi d'été;
- un emploi à temps partiel;
- les prêts étudiants;
- leurs grands-parents.

Les élèves ont mentionné que ce n'était pas une bonne idée de prendre une année de congé pour travailler avant d'entreprendre des études postsecondaires, car le plus souvent, les gens ne retournent pas aux études après l'interruption prévue. Ils ont également peur de rater la possibilité de décrocher des bourses d'études. Les élèves ont mentionné qu'ils étaient au courant de la disponibilité du financement à partir de prêts étudiants, de bourses d'entretien et de bourses d'études. Cependant, les parents ont signalé qu'ils ne savaient pas grand-chose au sujet des bourses d'entretien et des bourses d'études. Quant à leur contribution aux études postsecondaires de leurs enfants, elle viendra de prêts bancaires et, dans certains cas, d'un régime enregistré d'épargne-études.

3.0 Leçons apprises au Nouveau-Brunswick

On peut grouper les résultats de la recherche au Nouveau-Brunswick relativement à l'information sur la planification de carrière et des études postsecondaires sous quatre thèmes généraux :

- 3.1 Développement de carrière
- 3.2 Services et conseillers d'orientation scolaire
- 3.3 Information sur l'éducation postsecondaire
- 3.4 Information sur l'aide financière aux étudiants

3.1 Développement de carrière

Il est important de continuer d'intégrer le développement de carrière au programme d'études. Au secteur anglophone, le Nouveau-Brunswick l'a fait en mettant en œuvre un programme d'orientation globale et scolaire pour les élèves de la maternelle à la 12^e année, qui comprend le programme Vie-Carrière avec des liens au bulletin scolaire ou au relevé de notes.

Les éducateurs, les élèves et les parents ont également reconnu que le gouvernement provincial doit rendre le programme d'orientation obligatoire pour tous les élèves et publier et distribuer un document exposant clairement les volets du programme d'orientation. Il y a lieu de souligner qu'une bonne pratique a été observée au secteur anglophone au Nouveau-Brunswick, soit la décision de fournir aux écoles les lignes directrices concernant les résultats d'apprentissage qui sont associés au programme d'orientation et de développement de carrière. Le programme d'orientation au secteur anglophone au Nouveau-Brunswick repose sur un programme d'études et comprend la création par les élèves d'un portfolio de développement de carrière et d'études. On commence habituellement ce portfolio dans les classes de 6^e année, ce qui permet d'amener les élèves à commencer à penser à une carrière et à planifier leur cheminement. Les éducateurs, les élèves et les parents reconnaissent que les portfolios sont une bonne pratique de développement de carrière et que la 6^e année est le bon moment pour commencer ce genre d'activité. Le programme Vie-Carrière comprend également un cours sur le développement de carrière de 45 heures qui est offert en 9^e ou en 10^e année. Les élèves et les parents jugent que c'est une bonne pratique d'offrir ces cours et peut-être d'autres cours de développement de carrière également de la 11^e à la 12^e année, car ceux-ci sont essentiels au développement de carrière efficace des élèves.

Au secteur francophone, l'orientation est en voie d'intégration dans les matières scolaires. Les enseignants,

les conseillers et les administrateurs sont tous engagés à aider les élèves à se construire un projet de vie-travail. Dans cette nouvelle approche, la participation des parents est très importante, car ce sont ces derniers qui ont le plus d'influence sur la planification de carrière et d'études postsecondaires de la plupart des élèves du secondaire.

3.2 Services et conseillers d'orientation scolaire

Les élèves et les parents jugent que c'est très important de donner une aide individuelle pour amener les élèves à se connaître et à être sensibilisés aux carrières, à planifier une carrière et à choisir parmi les options d'éducation postsecondaire. De même, les conseillers d'orientation jouent un rôle déterminant à cet égard. Au Nouveau-Brunswick, chaque école secondaire a des conseillers d'orientation qui aident habituellement les élèves à différents points de vue, y compris le counselling personnel et scolaire et l'orientation professionnelle.

Même si chaque conseiller doit s'occuper, en moyenne, d'un nombre élevé d'élèves, au secteur francophone tous les élèves de la 9^e à la 12^e année reçoivent de l'aide au moins une fois par année, tandis qu'au secteur anglophone, on estime que quelque 30 p. 100 des élèves de la 9^e à la 11^e année et presque la totalité des élèves de la 12^e année ont accès à une aide individuelle relativement aux questions liées aux carrières et à l'éducation postsecondaire. Les élèves et les parents croient qu'il est déterminant d'avoir accès en 12^e année à un conseiller d'orientation pour obtenir de l'aide dans la planification et le choix de carrière et que l'on ne devrait pas réduire ce niveau de service, mais l'augmenter.

Les conseillers d'orientation jugent que c'est une bonne pratique de faire en sorte que TOUS les élèves de 12^e année rencontrent un conseiller individuellement pour examiner leurs options en matière de carrière et d'éducation postsecondaire. Ils estiment que l'on ne devrait pas laisser aux élèves l'entière responsabilité de présenter des demandes (p. ex. : pour une bourse d'études ou l'admission dans une université), car ces derniers éprouveront souvent de la difficulté et les demandes ne seront pas faites. Une aide individuelle est fournie également aux élèves par l'entremise de réunions avec les représentants des entreprises et de l'industrie, ainsi que de divers établissements postsecondaires qui viennent donner des présentations à l'école.

Les élèves affirment qu'ils obtiennent surtout l'information dont ils ont besoin sur les carrières et l'éducation postsecondaire à partir de personnes-ressources. C'est une bonne pratique des écoles que de chercher plus d'occasions

de présenter les élèves à plus de personnes qui peuvent servir à la fois de modèles de comportement et d'exemples de gens exerçant des métiers et des professions qui pourraient les intéresser.

De même, les élèves affirment qu'ils peuvent établir des liens personnels très utiles en se rendant dans les lieux de travail et les campus des établissements postsecondaires. De nombreux élèves estiment que ce serait une bonne idée d'étendre le programme d'observation au poste de travail qu'offrent la plupart des écoles secondaires au Nouveau-Brunswick. Selon les élèves et les parents, on devrait également reprendre des initiatives comme la journée des femmes en génie de UNB pour d'autres domaines professionnels et domaines d'éducation, exemple que devraient suivre également les universités et les collèges communautaires.

Une autre bonne pratique au Nouveau-Brunswick, c'est de réunir les élèves dans des groupes relativement petits pour assister aux présentations sur différents domaines professionnels et sur les établissements postsecondaires. Même si le rassemblement des élèves dans l'auditorium permet au conférencier de s'adresser à un plus grand nombre d'élèves, le fait d'avoir une trentaine d'entre eux à la fois permettrait aux participants de poser plus de questions et d'établir davantage de liens personnels avec les visiteurs de l'extérieur.

3.3 Information sur l'éducation postsecondaire

Les établissements d'enseignement postsecondaire (universités, collèges communautaires, établissements privés et organismes provinciaux d'apprentissage) et le ministère de l'Éducation ont un rôle important à jouer dans la communication de l'information efficace sur les programmes et les options d'éducation postsecondaire aux élèves du secondaire et aux parents. La grande majorité des élèves choisis pour participer à l'étude ont indiqué qu'ils prévoient suivre des études postsecondaires. De nombreux parents nourrissent les mêmes attentes face à leurs enfants. Selon les enseignants et les conseillers d'orientation, on devrait renforcer cette attente le plus possible en communiquant avec efficacité de l'information sur l'éducation postsecondaire et sur les moyens de financer ces études.

Les enseignants et les conseillers d'orientation dans les écoles qui offrent de la formation sur les choix de carrière continuent d'être les principaux fournisseurs d'information sur l'éducation postsecondaire aux élèves. Cependant, l'information doit venir également des universités, des collèges communautaires et des établissements de

formation privés à l'intérieur et à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, ainsi que des organismes d'apprentissage de la province. Pour les élèves et les parents, l'école continue d'être le canalisateur d'une grande partie de l'information qu'ils reçoivent sur l'éducation postsecondaire. Donc, la communication efficace d'information sur l'éducation postsecondaire implique une collaboration entre les écoles secondaires et les différents établissements d'enseignement postsecondaire.

Une bonne pratique à l'avenir serait d'établir et d'entretenir des relations régulières et fréquentes entre le personnel des écoles secondaires et celui des établissements postsecondaires pour prendre des moyens et obtenir une rétroaction des élèves et des parents sur l'efficacité des différentes formes de communication de l'information sur les programmes et les options d'éducation postsecondaire. Les élèves et les parents affirment qu'ils reçoivent l'information dont ils ont le plus besoin sur l'éducation postsecondaire au cours des présentations données par les représentants d'établissements postsecondaires. L'organisation de visites fréquentes dans les écoles par les établissements postsecondaires est un moyen efficace d'atteindre les élèves. Tout comme les multiples visites, la qualité du présentateur est importante. Puisque les établissements d'enseignement postsecondaire sont très intéressés à voir le plus d'élèves possibles s'inscrire à un moment ou l'autre à leurs campus, ils devraient s'assurer d'envoyer leurs « meilleurs représentants » pour les recruter.

On a affirmé que les parents étaient l'une des principales sources d'influences sur leurs enfants lorsqu'il est question de choix de carrière et d'études postsecondaires. Par contre, les parents sentent habituellement qu'ils ne sont pas tenus au courant. Ils entendent habituellement parler des carrières et des programmes ainsi que des possibilités d'éducation postsecondaire par leurs enfants plutôt que directement par les écoles. Ils croient que l'orientation des élèves serait plus efficace si l'école concentrait ses efforts pour mieux communiquer avec eux et les faisait participer davantage au développement de carrière.

On devrait continuer d'inviter les parents « aux soirées des parents » à l'école, et d'inviter leurs enfants aux présentations que donnent les universités, les collèges communautaires et les établissements privés à l'école. De nombreuses écoles organisent déjà de telles activités, habituellement une fois par année seulement et puis la participation des parents est faible. C'est une bonne pratique que d'organiser plus d'une soirée par année pour les parents. De plus, les écoles doivent déployer plus d'efforts pour encourager les parents à y assister. Elles pourraient peut-être recourir au système de « messages à diffusion générale par téléphone » que quelques écoles

secondaires utilisent actuellement pour informer les parents des activités spéciales.

Des représentants d'établissements postsecondaires se rendent dans les écoles secondaires pour expliquer les différentes options de carrière et d'éducation postsecondaire. Les élèves et les parents affirment aimer ces présentations. Ces représentants devraient faire plus de visites et donner des présentations plus longues sur les programmes et les options d'éducation postsecondaire, ainsi que sur les carrières et les possibilités d'emploi, comparativement à ce qui se fait actuellement.

3.4 Information sur l'aide financière aux étudiants

L'information sur l'aide financière aux étudiants concernant les études postsecondaires (bourses d'entretien, prêts étudiants, bourses d'études et bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire) est communiquée actuellement aux écoles, habituellement aux directions, aux enseignants et aux conseillers d'orientation. Les élèves ont accès également à l'information sur l'aide financière pour les études postsecondaires grâce à l'Internet et aux documents imprimés. Cependant, les élèves ne donnent pas toujours suite à leurs demandes d'aide. Les modalités de demande semblent excessivement complexes pour le personnel scolaire, les élèves et les parents.

Les élèves et les parents ont affirmé que le financement des études postsecondaires était un problème de taille pour eux. Ils craignent que les coûts des études postsecondaires soient bien plus élevés que leur capacité d'accéder aux fonds nécessaires. Ils ont mentionné leur hésitation à dépendre des prêts étudiants, car les niveaux d'endettement après l'obtention du diplôme semblent intimidants. Les élèves et les parents ne semblent aucunement manquer d'information sur ce qui est offert. L'information sur les bourses d'études et les bourses d'entretien rejoint les élèves de la province et les parents, dans une certaine mesure.

Les écoles secondaires tiennent pour les élèves des séances d'information sur les bourses d'études et les bourses d'entretien, et une liste de bourses d'études disponibles est fournie aux élèves. Lorsqu'on les reçoit suffisamment tôt, les livrets d'information sont remis aux élèves. Des personnes sont souvent invitées à l'école pour donner des présentations sur les bourses d'études, pratique jugée particulièrement efficace.

Les conseillers d'orientation ont indiqué qu'ils donnaient le plus possible de l'aide individuelle aux élèves de 12e année afin de trouver les différentes bourses d'études et bourses

d'entretien auxquelles ils pourraient être admissibles. Néanmoins, il est difficile d'amener les élèves à aller jusqu'au bout quand il s'agit des demandes. Les conseillers indiquent que le principal obstacle à la présentation d'une demande est la complexité des formulaires et des modalités. Ils ont affirmé que les formulaires étaient mal conçus et ils ont suggéré qu'on les invite à aider à les remanier dans l'avenir.

Le Nouveau-Brunswick a accordé beaucoup d'attention à la communication de l'information aux élèves sur l'aide financière aux étudiants. Les établissements postsecondaires mettent déjà des représentants à la disposition des écoles secondaires pour donner des séances d'information aux élèves. On a déclaré que ces séances étaient très utiles. On juge qu'une aide sous cette forme du gouvernement provincial pourrait contribuer considérablement à amener les élèves à accéder aux bourses d'études et aux bourses d'entretien disponibles. On a même suggéré que les représentants des Services financiers pour étudiants du ministère de l'Éducation donnent des séances semblables aux parents au moins une fois par année à l'occasion de la « soirée des parents ».

Les enseignants, les conseillers d'orientation et les élèves affirment que la promotion des bourses d'études tout au long de l'année dans le bulletin de l'école, à la radio scolaire, aux téléviseurs installés à l'école et dans les annonces à l'interphone sont tous des moyens efficaces d'informer les élèves de la disponibilité des bourses d'études.

3.5 Projet pilote Un avenir à découvrir

En réponse aux résultats contenus dans le présent rapport, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a entrepris des négociations avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire afin de lancer un projet pilote d'une durée de six ans à partir de 2004. Tous les districts scolaires des secteurs francophone et anglophone ont été invités à prendre part à *Un avenir à découvrir*. Dans chaque district, la sélection des écoles a été basée sur plusieurs facteurs, dont la population et l'emplacement de l'école, ainsi que les coûts et la logistique se rattachant à l'exécution de ces stratégies.

Après avoir recruté 4 000 élèves de la 9e année au Nouveau-Brunswick et 1 000 au Manitoba, et avoir fait un choix aléatoire parmi eux pour participer à l'un des quatre groupes du programme, le projet pilote tentera de déterminer si de l'information et des activités sur le développement de carrière et ou des incitatifs financiers durant l'école secondaire peuvent encourager plus

d'élèves à suivre des études postsecondaires. La stratégie d'information d'*Un avenir à découvrir* découle directement de cette étude. D'ailleurs, elle offrira à certains élèves participants et à leurs parents ou tuteurs des activités d'exploration de carrière et de l'information sur les professions, les avantages de l'éducation postsecondaire et les différents types d'études et de formation postsecondaires (université, collège communautaire, apprentissages, formation privée et autres). Les élèves de tous les seuils de revenu pourront participer à la stratégie d'information.

La stratégie d'incitatifs financiers qui découle du programme *Un avenir à découvrir* permettra de mesurer l'impact d'un incitatif financier sur la décision de l'élève de poursuivre des études postsecondaires. Chaque participant inscrit dans ce groupe aura accès à un soutien financier allant jusqu'à 8 000 \$ pour l'aider à financer ses études postsecondaires. La stratégie d'incitatifs financiers s'appliquera uniquement à des élèves qui proviennent de familles à faible revenu. Plus de la moitié des élèves qui participent au programme seront admissibles à une aide financière uniquement et un nombre égal participera également à la stratégie d'information.

Pour plus de renseignements sur le projet pilote, communiquez avec le bureau de coordination d'*Un avenir à découvrir* au Nouveau-Brunswick (1 888 270-4040) ou visitez le site Internet à FTD.millenniumscholarships.ca.

Tableau I : Réponses aux questionnaires et aux sondages

Ministère de l'Éducation et personnel des districts et des écoles du Nouveau-Brunswick

On a posé aux répondants lors des entrevues téléphoniques ou dans les questionnaires une série de questions à propos des types d'information fournie, et on leur a demandé d'indiquer dans quelle mesure ces différents types d'information sont communiqués, compris et utilisés par les quatre auditoires cibles (les enseignants et les administrateurs, les conseillers d'orientation, les élèves et les parents). On a utilisé l'échelle suivante qui représente les « valeurs les plus courantes » que les répondants ont attribuées : tb - très bien; b - bien; psb - pas si bien; pbt - pas bien du tout. Sous la rubrique *d'information*, plusieurs sujets sur lesquels on a posé des questions aux répondants ne sont pas représentés dans le tableau I ci-dessous.

Types d'information		Auditoires							
		Enseignants et administrateurs		Conseillers d'orientation		Élèves		Parents	
		Rejoint	Compris et utilisé	Rejoint	Compris et utilisé	Rejoint	Compris et utilisé	Rejoint	Compris et utilisé
Info. sur les carrières	Cheminevements de carrière	b	psb	tb	tb	b	b	psb	psb
	Éducation et formation exigées pour exercer les carrières	b	psb	tb	tb	b	b	psb	psb
Éducation post-secondaire	Universités	b	b	tb	tb	b	b	b	psb
	Collèges	b	b	tb	tb	b	b	b	psb
	Apprentissage	psb	psb	tb	tb	b	psb	psb	psb
Aide financière aux étudiants	Bourses d'entretien	b	tb	tb	tb	b	b	b	b
	Prêts étudiants	b	b	tb	tb	b	b	b	b
	Bourses d'études	b	tb	tb	tb	tb	tb	psb	psb
	Bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	tb à b	tb à b	tb	tb	tb	tb	psb	psb